

Stop à l'hypocrisie des banques autour du Bitcoin

Les banques françaises empêchent-elles le développement du Bitcoin dans notre pays ?

Il y a peu de temps, un appel gêné de mon banquier « corporate ». Il m'annonçait la fermeture imminente du compte de notre entreprise, celui qui sert à payer les salaires, les charges et le loyer. Sans raison, car une banque, selon le Code monétaire et financier, n'a pas besoin de motiver sa décision.

Notre société n'a pourtant aucun souci financier et dispose d'un actionariat solide. Elle évolue sur un secteur très dynamique, promis à un formidable avenir. Mais c'est justement à cause de son activité que son compte a été clôturé. Quelle activité délictueuse peut justifier un tel traitement ? Elle est tout simplement liée aux cryptomonnaies, dont le bitcoin est le plus célèbre représentant.

Cette anecdote en dit long sur l'antagonisme qui oppose dans notre pays les tenants d'une monnaie monopolistique au service de l'industrie financière, soutenue par des pouvoirs politiques aux réflexes pour le moins datés, et les utilisateurs des monnaies digitales dont le développement ne peut plus être empêché.

Un jeu de dupes

Qui veut-on protéger réellement en France ? Le discours officiel des pouvoirs publics et des autorités bancaires est celui de la prudence et du service de « l'intérêt général ». Le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, l'a dit publiquement : « *Le bitcoin n'est en rien une monnaie (...)* C'est un actif spéculatif. » Même son de cloche du côté de la BCE (Banque Centrale Européenne). Ceux qui utilisent le bitcoin le font à leurs risques et

périls. Fermez le ban.

Pourtant, nombre d'éléments permettent de douter de ces louables intentions. Les défections en cascade que subit actuellement Facebook pour le lancement de son Libra démontrent bien les pressions exercées sur les opérateurs privés qui voudraient s'aventurer sur le terrain des cryptomonnaies. A une échelle moindre, l'expérience avec notre sympathique conseiller bancaire illustre aussi cette franche hostilité. Un casus belli qu'a même revendiqué le géant BNP Paribas devant la mission d'information de l'Assemblée Nationale sur les monnaies virtuelles : « *Nous n'accepterons pas d'assurer la tenue de comptes de plateformes tant que les directives anti-blanchiment ne seront pas totalement transposées et que la question du statut légal des cryptomonnaies ne sera pas tranchée* » (Agefi Hebdo n° 619). Plutôt cocasse quand on connaît les moyens déployés par les banques et leurs lobbyistes pour que le statut légal des cryptomonnaies ne soit pas résolu...

Ce jeu de dupes est remarquable. C'est en effet le Code monétaire et financier – rédigé par les banquiers pour les banquiers ! – qui oblige une entreprise évoluant dans le secteur du Bitcoin à disposer d'un compte bancaire. Le monopole de création monétaire des banques se double donc d'un monopole sur les moyens de paiement grâce à la notion de monnaie ayant « cours légal ». Derrière les discours officiels, on voit donc se dessiner le refus de toute forme de concurrence au mépris de l'intérêt général prétendument défendu ! Seule la monnaie « officielle » doit circuler dans l'économie réelle. Un paradigme de plus en plus daté mais dont le principe fondateur – la sécurité du système – est un mensonge éhonté.

Car l'argent « classique » est-il vraiment sans risques ? Les crises à répétition dont l'industrie financière est la première responsable, tous les 10 ans en moyenne, ont des conséquences bien plus réelles et dramatiques pour les citoyens du monde que toute alternative soi-disant risquée. Combien d'emplois perdus, combien de milliards dépensés par les contribuables pour renflouer les banques suite à la crise de 2008 ? Alors, sans risques, ce système ? Une étude de McKinsey vient de révéler qu'une banque sur trois dans le monde est menacée de disparition !

Un changement de paradigme qui se fera avec ou sans la France

Remettons les choses en perspective. Nous vivons actuellement une période identique à celle de l'automobile lorsqu'elle est apparue comme une alternative aux voyages en calèches tirées par des chevaux. A l'époque, les opposants soulignaient ses dangers et le manque d'infrastructures adaptées (routes non goudronnées, pas de pompes à essence...). Or, que voit-

on aujourd'hui ? Les infrastructures des cryptomonnaies émergent, en particulier les « wallets » et les plateformes d'échange. Ces dernières sont essentielles pour la liquidité de ces nouvelles monnaies. La France est même plutôt en avance sur ces sujets. Mais si le législateur ne crée ni espace pour l'expérimentation, ni infrastructures, alors l'innovation va massivement partir ailleurs. Et inutile de se voiler la face : les cryptomonnaies sont un changement de paradigme que les lobbies ne pourront plus contenir. Car ce changement ne concerne pas le vieux dollar ou le fragile euro : il est juste mondial !

Aujourd'hui, les leaders des cryptomonnaies se trouvent en Asie et aux États-Unis. Ils brassent des volumes d'échanges de plusieurs centaines de millions d'euros par jour, avec des plafonds de retraits qui s'élèvent à 25 000 euros par jour et 200 000 euros par mois. En France, dans un périmètre de contrôle équivalent, les banques imposent des plafonds de 10 000 euros... pour la durée de vie du compte ! Les banques françaises empêchent donc sciemment le développement de champions nationaux au détriment de l'intérêt général. Elles vont même jusqu'à contacter les acheteurs de Bitcoin pour les dissuader de s'y investir davantage.

De fait, il est urgent que le législateur entérine dans la loi la fin du monopole de création monétaire attribué aux seuls établissements de crédit ; il doit reconnaître le caractère libérateur d'un paiement en monnaie décentralisée ; et doit enfin donner valeur de preuve à une signature électronique enregistrée dans la blockchain publique Bitcoin.

Ces mesures permettraient de libérer un gisement d'emplois et d'énergie aujourd'hui bridés par le monopole bancaire. Il n'y a pas de démocratie politique véritable ni de liberté d'entreprendre, son corollaire, sans démocratie monétaire.

Pierre Noizat est ingénieur, diplômé de Polytechnique, fondateur de Blockchain.io et de Paymium